

RENCONTRE CPE

SNES-FSU
Académie de Lille

Les éclairages et les apports de la recherche universitaire
sur le métier de CPE



07 mardi
décembre 2021

9h - 17h

LILLE
Lycée Faidherbe
9 rue Armand Carrel

Outre l'actualité syndicale, cette journée se propose de faire l'état des lieux de la recherche universitaire autour du métier de CPE qui n'a cessé de se développer ces dernières années. Cette recherche a largement contribué au dépassement des représentations et à la mise en lumière de la complexité du métier :

L'identité professionnelle du CPE demeure labile et vulnérable, altérée par un double héritage historique, la figure mythifiée de son « ancêtre » le « surgé » et la scission, éducatif versus pédagogie, « vice originel » de l'Université napoléonienne. Malgré cet héritage et les attentes normatives de la communauté éducative, le CPE s'inscrit dans des collectifs de travail. L'accompagnement scelle son action et dessine de nouvelles modalités de coopération entre acteurs dans l'établissement scolaire. L'écoute et le conseil constituent le cœur de la représentation professionnelle du métier pour les CPE.

Christine FOCQUENOY SIMONNET, CPE et Docteure en histoire contemporaine, Chercheuse associée, laboratoires CREHS et CIREL et Guide-conférencière, présentera les thèses soutenues qui permettent d'appréhender l'identité du CPE et son évolution, en croisant les approches historiques, sociologiques et philosophiques. Elle a notamment coordonné le numéro 49 de *Carrefours de l'éducation* (2020), «Le Conseiller principal d'éducation, entre héritage et nouvelles professionnalités ; éclairage de la recherche» et vient de publier le livre *Les surveillants généraux (1847-1970). Entre figures littéraires et profils historiques*, aux Presses universitaires du Septentrion.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée.



Le SNES, pour agir ensemble

🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN